

CARNET D'ADRESSES

Infos PRATIQUES



Jours et horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12h30
05.56.61.96.15 - mairie@gornac.fr



Agence postale communale
Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 12h45
05.56.61.94.12 - ap.gornac@laposte.fr



Médiathèque
Jours et horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 15 h à 18 h
09.74.04.48.34 - bibliotheque@gornac.fr

Retrouvez les actualités, l'agenda, les informations municipales et le guide complet des activités sur le site Internet www.gornac.fr

Les professionnels de SANTÉ

Médecine générale

Mr Ahmed TAPSOBA
09 81 07 97 16

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Infirmières libérales

Mme Angélique DO CARMO,
consultation sur rdv 06 83 80 76 25

Mme Magali KOÏTA- BOUILLOUX,
consultation sur rdv, 06 37 85 65 61

Sophrologue psychopraticienne

Mme Floriane ORTÉGA

Sophrologue Psychopraticienne,
consultation sur rdv 06 34 53 42 33.

Sage-femme

(suivi des futures mamans, suivi gynécologique)

Mme Delphine GENSAC

consultation lundi et jeudi sur rdv
06 12 58 98 88

La municipalité est prête à accueillir d'autres professionnels de santé

SÉCHERESSE déclarez votre sinistre

Suite à un épisode de sécheresse, vous constatez des dégâts dans ou sur votre habitation ? On vous indique la marche à suivre.

Vous avez été victimes de la sécheresse ces derniers mois ? Vous avez observé des signes révélateurs : fissures sur vos murs, sols ou plafonds, affaissements, problèmes de fermeture de portes et de fenêtres, etc. ? Premier réflexe : vérifiez que votre assurance couvre bien les catastrophes naturelles car cela n'est pas obligatoire. Prenez des photos et **envoyez un courrier à la mairie en précisant les dégâts subis.**

Si plusieurs bâtiments de la commune sont concernés, **celle-ci fait parvenir une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la préfecture** dans un délai maximum de 24 mois après les événements. Si la demande est acceptée, un arrêté interministériel est publié au Journal officiel.

À partir de la date de cette publication, **vous disposez de 30 jours maximum pour déclarer le sinistre à votre assureur** en fournissant tous les documents nécessaires : photos, description du sinistre, liste et estimation des pertes... Par la suite, un expert peut se présenter chez vous pour évaluer les dégâts et le montant des réparations. Pour plus d'informations sur la démarche, consultez la fiche "Assurance et catastrophe naturelle" du site Service-public.fr.

DÉCHETS : des efforts aujourd'hui pour le monde de demain

Face aux menaces qui pèsent sur la planète, nos gestes quotidiens peuvent sembler anodins. Ils n'en restent pas moins essentiels.

Le 7 décembre, les Ateliers Touchatou Gornacais ont organisé une conférence sur le changement climatique dans la salle des fêtes de Gornac. Francis Grousset, paléoclimatologue, directeur de recherche CNRS honoraire, a tiré le signal d'alarme. **Le changement climatique a des impacts sur les forêts, la santé, la biodiversité, l'agriculture...** Ainsi, si nous ne réagissons pas, 8 % des terres actuellement cultivables seront inadaptées à la culture d'ici la fin du siècle selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Pour inverser ou tout du moins ralentir la tendance, il est essentiel d'agir à notre niveau. Au quotidien, **pensons tous à réduire nos consommations, réparer, partager, trier et recycler. Chaque geste compte**

D'autre part, pour que Gornac reste une ville où il fait bon vivre, n'oublions pas de respecter certaines règles. Par exemple, sur l'esplanade Fongrave, les déchets doivent être déposés à l'intérieur des containers et non à côté. De même, sur l'aire de broyage, il est interdit de déposer des souches, des palettes, des grosses branches d'un diamètre de plus de dix centimètres, de la ferraille, des matelas et des gravats. Besoin de place ? Une nouvelle aire de broyage sera aménagée en 2025.

En outre, pensez à dégager les végétaux autour des compteurs d'eau et d'électricité et vérifiez le libre écoulement dans les buses sous les ponts d'accès à votre domicile. Aux actes citoyens !

LE SEMOCTOM mène l'enquête

Depuis plusieurs mois, le Semoctom (Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la collecte et le traitement des ordures ménagères) a établi de nouvelles consignes de tri des déchets. Il a également pourvu les communes en équipements de collecte et a sensibilisé les habitants du territoire à leurs usages. **Comment ont évolué vos comportements à ce sujet ?** Pour le savoir, le syndicat mène aujourd'hui une enquête en partenariat avec la société Polygone. Il s'agit ici de "mieux comprendre les pratiques, les attentes et les besoins des habitants, mieux cerner les problématiques liées aux nouvelles pratiques, affiner [nos] propositions de solutions le cas échéant". **Vous pouvez répondre au questionnaire en ligne** à l'adresse suivante : <https://www.polygone.fr/analyse/semoctom/>. Les résultats de l'enquête seront disponibles sur le site Internet du syndicat (www.semoctom.com) une fois que celle-ci sera terminée.

Directeur de la publication : Laurence LEROY

Rédaction / Crédit photos : Virginie Bertereau - Commission communication : Martine Cauhapé, Véronique Daumec, Laurence Leroy, Lucette Terrasson..

Mise en page : Aurélie Rancillac - www.le-bal-des-petits-pois.com

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite

ÉCHO de GORNAC

Bulletin d'information municipale • Vol 27 / n°2 • décembre 2024 • Commune de Gornac

en transition

LES CANTONNIERS se passent le relais

Nicolas Dupart, le cantonnier de Gornac depuis 23 ans, a pris sa retraite le 4 novembre dernier. C'est désormais Philippe Curoy qui a pour mission d'entretenir et d'embellir la commune.

Un repos bien mérité ! Le 4 novembre, Nicolas Dupart, le cantonnier de Gornac, est parti à la retraite. Il officiait depuis 2001 dans la commune. Vingt-trois ans à réaliser toutes sortes de travaux à temps plein (plomberie, maçonnerie, mécanique, électricité, soudure, entretien, taille des arbres...). **"J'ai été embauché pour être polyvalent.** Charpentier-menuisier de formation, j'ai beaucoup appris pendant toutes ces années. À la longue, on m'a fait entièrement confiance", déclare le cantonnier.

Aujourd'hui, à 62 ans, **Nicolas part avec le sentiment du devoir accompli et savoure sa retraite.** "Cela fait du bien d'arrêter, de ne pas devoir embaucher, penser à ce que j'ai à faire..." Et les activités ne manquent pas. "Je suis chasseur, pêcheur, j'adore faire la cuisine et m'occuper de mes petits-enfants !", se réjouit Nicolas. Peut-être le rencontrerez-vous au Jardin des Arts sur l'exploitation maraîchère de son fils Marcellin (lire "l'Echo de Gornac" de juillet 2023) ?

Un cantonnier élu ou un élu cantonnier ?

Qui, désormais, tond, nettoie, dégage les routes, débroussaille, ramasse les feuilles et les déchets, réalise de petits dépannages... ? C'est Philippe Curoy - également maire de Cleyrac - qui effectue ces diverses missions. **"Je m'occupe de la commune de Gornac 30 heures par semaine.** Je consacre le week-end et les mardi et jeudi matins à mes administrés. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer !", déclare avec enthousiasme le nouveau cantonnier qui a réalisé deux semaines de stage en septembre-octobre pour visualiser ce qu'il l'attendait.

Avant d'être embauché à Gornac, Philippe a commencé par travailler comme ouvrier dans un château puis a repris l'exploitation viticole de ses parents pendant 30 ans. En 2019, il s'associe avec son épouse pour s'occuper de personnes âgées. En 2024, il arrête tout et postule dans plusieurs communes pour être paysagiste. **"Ma vraie passion, c'est la création de massifs fleuris. J'aime faire tout ce qui est visuel"**, avoue-t-il. En attendant d'embellir la commune au printemps, Philippe a créé des jardins potagers pour l'école, rénové une table pour les enfants à la bibliothèque et installé les guirlandes de Noël. N'hésitez pas à aller le voir : "J'aime beaucoup le relationnel, être avec les administrés".



RECENSEMENT de la population Pourquoi participer ?

Du 15 janvier au 16 février 2025, la commune de Gornac réalisera le recensement de sa population. Une enquête importante à laquelle vous êtes invités à répondre.



L'agent recenseur

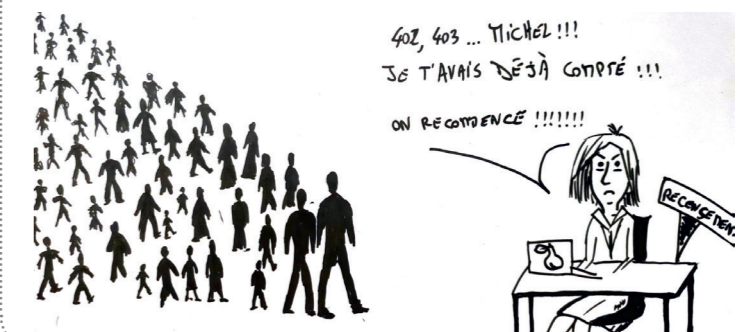
Comptez-vous ! Du 15 janvier au 16 février 2025, Gornac organise le recensement de ses habitants. Nathalie Cesbron a été recrutée pour réaliser cette collecte. C'est elle seule qui vous remettra les questionnaires. Vous pourrez les remplir par Internet ou manuellement. N'hésitez pas à lui demander sa carte tricolore d'agent recenseur lorsqu'elle se présentera. En cas de difficultés, Sabrina Burnereau pourra vous aider à saisir en ligne les documents à la bibliothèque.

Se compter pour mieux planifier

Le recensement est une enquête importante pour notre commune. Elle permet tout d'abord de calculer sa population officielle. **Une donnée clé car celle-ci est prise en compte pour déterminer les dotations de l'État à son budget.** Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. D'autre part, le recensement fournit des informations sur les caractéristiques des habitants : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements... Ces données permettent d'imaginer et réaliser des projets adaptés à la population. Du nombre d'habitants dépend le nombre de pharmacies ou encore le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc. **Participer est donc un acte civique qui profite à tous.** Et du reste, c'est obligatoire ! En théorie, vous risquez une mise en demeure par lettre recommandée et une amende de 38 € si vous refusez de répondre ou si vous donnez sciemment des informations inexactes. En réalité, pas besoin d'en arriver là : chaque année, l'Insee enregistre environ 97 % de taux de réponse.

Répondez en toute sécurité

Aujourd'hui, au niveau national, plus de trois personnes sur quatre répondent par Internet. De quoi avoir des sueurs froides quant à l'usage de vos données ? Non ! "Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et **vos informations sont strictement confidentielles**", indique l'Institut national de la statistique et des études économiques. Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas comptés plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Et "toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel", assure l'Insee.



Rédaction / Crédit photos : Virginie Bertereau - Commission communication : Martine Cauhapé, Véronique Daumec, Laurence Leroy, Lucette Terrasson..

Mise en page : Aurélie Rancillac - www.le-bal-des-petits-pois.com

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite

LAITERIE POULY : le magasin a ouvert ses portes

Après plusieurs mois de travail, la laiterie Pouly a ouvert son magasin début décembre. Venez découvrir ses produits fermiers 100 % bio

Ils l'avaient annoncé (lire "l'Écho" de juillet 2024), ils l'ont fait ! Les Van der Arend ont ouvert leur magasin de produits laitiers (lait, yaourts, crèmes dessert) bio le 6 décembre à Gornac. Des produits fabriqués de façon artisanale à la ferme. Les rayons seront complétés par des produits bio (légumes, bières, vin) d'autres producteurs locaux. En 2025, la ferme vendra également sa propre viande bovine.

Le magasin est ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 18h. Rendez-vous au 706 route de Poulit, à Gornac.



FAITES VOS JEUX !

Avec Atout Jeux 33, les fins de mois deviennent plus amusantes. Depuis la rentrée, l'association propose des sessions de jeux de société gratuites.

Depuis septembre 2024, l'association Atout Jeux 33 organise chaque dernier samedi du mois une soirée jeux de société (jeux d'ambiance, jeux de gestion, jeux de cartes, jeux de dés...) dans la salle Perromat. À l'origine de cette initiative, Yannick Coëlier, ludothécaire à Belin-Béliet, et son épouse. "Atout Jeux 33 a été créée il y a longtemps sur Talence. L'association a été en sommeil pendant plusieurs années avant de renaître à Gornac où nous habitons depuis deux ans", explique Yannick.

Des joueurs à Gornac et au-delà

Les soirées jeux sont gratuites, ouvertes à tous à partir de huit ans (les enfants doivent être accompagnés) même si, pour le moment, le public est plutôt adulte et adolescent. "Nous commençons à 20h et nous finissons à minuit en théorie, car nous laissons le temps aux joueurs de finir leur partie", rassure l'organisateur. Les jeux sont fournis, mais vous pouvez apporter le vôtre pour le faire découvrir à d'autres participants. Bonne ambiance garantie ! "Le but est de passer un agréable moment, de rencontrer des personnes autour de quelque chose qui nous met tous sur un pied d'égalité", déclare Yannick. Et l'attractivité de ces soirées dépasse les frontières gornacaises : des joueurs viennent de Sauveterre, de Créon... Attention toutefois : le nombre de participants est limité à 20 personnes.

Une journée pour les familles à venir ?

Pour le moment, l'association ne propose que ce rendez-vous mensuel. "Mais nous projetons d'organiser une journée spéciale jeux, un après-midi festif et familial. Et pourquoi pas accueillir d'autres membres pour proposer d'autres animations en journée ou dans d'autres communes", lance Yannick. À plus long terme, une idée trotte dans la tête du président : développer l'activité ludothèque à Gornac, proche de son domicile, pour mettre à disposition des jeux et des espaces de jeux pour tous.



Vous voulez jouer ? Inscrivez-vous à la prochaine soirée via la page Facebook de l'association ou par courriel: associationatoutjeux33@gmail.com.

Envie de bouger ? TESTEZ L'AÏKIDO à Gornac !

Vous pouvez désormais pratiquer l'aïkido proche de chez vous. À Gornac, l'Aïkido club d'Aquitaine ouvre volontiers ses portes à tous ceux qui voudraient découvrir cet art martial doux, accessible à tout âge.



Connaissez-vous l'aïkido ? Cet art martial japonais non violent se pratique à mains nues et avec des armes ancestrales (des bâtons, des couteaux et des sabres de bois). On se sert de la force de l'adversaire non pas pour le vaincre mais pour annihiler sa tentative d'agression.

Depuis la rentrée 2024, vous pouvez pratiquer cet art à Gornac grâce à l'association Aïkido club d'Aquitaine. "Celle-ci a été créée il y a plus de 40 ans à Pessac par mon maître, aujourd'hui décédé. J'en ai d'abord repris la présidence là-bas avant de la transférer à Gornac, où j'ai emménagé il y a un an", explique José Jimenez, enseignant expérimenté (cinquième Dan, deuxième grade de katana), détenteur du brevet fédéral, qui pratique depuis plus de 20 ans.

Un art doux accessible à tous

Les cours ont lieu dans la salle des fêtes. **Trois créneaux sont proposés par semaine.** "Le lundi, de 18h à 19h30 pour les ados et adultes, le mercredi de 14h à 15h pour les 8-11 ans et le mercredi de 19h15 à 21h pour les ados et adultes", indique José. Pour pratiquer l'aïkido, nul besoin d'être un sportif de haut niveau. "Il suffit d'être en bonne santé et de fournir un certificat médical. **On peut venir à tout âge. L'aïkido est un art doux** qui peut devenir plus dur lorsque l'on s'aguerrit. Ici, on dit souvent "on ne fait pas ce qu'on veut, on fait ce qu'on peut !", sourit le maître. Parmi la quinzaine d'adhérents du club, la plupart sont des personnes qui découvrent les arts martiaux, des "ceintures blanches".

Deux cours de découverte

"Il faut venir voir, essayer !", encourage José. Intéressés ou juste curieux ? Vous pouvez vous inscrire toute l'année. Les deux premiers cours de découverte sont gratuits. Par la suite, comptez environ 174 € l'année pour un adulte, 127 € pour un adolescent et 105 € pour un enfant pour autant de sessions hebdomadaires que vous voulez (licence comprise). Il est également possible d'opter pour un carnet de dix cours et de bénéficier de tarifs dégressifs si plusieurs membres de la famille s'inscrivent.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur <https://acaikido33.fr/> ou envoyez un message à acaikido33@gmail.com.

Les élèves Gornacais, CHAMPIONS DE LECTURE

En 2025, des élèves de l'école de Gornac participent au concours national des Petits Champions de la lecture. Une expérience ludique et stimulante pour (re)découvrir le plaisir de lire.

Cette année, l'école de Gornac participe au concours des Petits Champions de la lecture, un concours national de lecture à voix haute. Avant de "ramener la coupe à la maison", il faudra franchir toutes les étapes et en premier lieu, la finale école. Le 23 janvier, à la mairie de Gornac, les élèves volontaires liront l'extrait du livre de leur choix (hors bandes dessinées et documentaires) devant un jury composé d'adultes mais aussi de camarades de classe. Pendant trois minutes maximum, ils devront montrer l'étendue de leurs talents de conteurs et leur passion pour leur texte.

Des progrès en lecture

Cette opération, organisée sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Culture, vise à promouvoir la lecture de façon ludique et stimulante. Elle permet des moments de partage en classe. Elle encourage la prise de parole en public. Selon l'organisateur, 95 % des enseignants constatent des progrès en lecture chez leurs élèves suite à leur participation au jeu. 60 % constatent des progrès en terme de confiance en soi. De quoi vouloir inscrire leur classe chaque année !

Rencontre avec les auteurs

En 2025, 7.842 classes ou groupes d'élèves vont participer au concours. Une fois élu(e), le meilleur lecteur ou la meilleure lectrice gornacaise représentera son école lors des finales départementales. Celles-ci courront jusqu'à fin mars 2025. Puis ce sera le tour des finales régionales en avril-mai. Enfin, la grande finale nationale sera organisée le 25 juin 2025, à la Comédie-Française, à Paris. Ce jour-là, les auteurs des livres choisis par les enfants seront présents sur scène. En amont, ils seront également venus rendre visite aux finalistes dans leur classe. Une rencontre qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Pour en savoir plus, visitez le site organisateur : www.lespetitschampionsdelalecture.fr

GORNAC EN FÊTES !

Un mois avant Noël, Gornac a anticipé les fêtes de fin d'année avec une soirée aux couleurs de l'océan Indien. Puis le spectacle pour les enfants a lancé la saison des traditionnels rendez-vous conviviaux à ne pas manquer.

- Le 23 novembre 2024, une **soirée réunionnaise** était organisée à la salle communale. Un punch et un délicieux repas créole (samoussas, riz, rougail saucisse) ont réchauffé les convives.
- Le 19 décembre, les petits de 0 à 5 ans - et leurs familles ! - se sont émerveillés devant le **spectacle de Noël «Caba'réves»** proposé par Ouistiti Circus et organisé par la commune et la communauté de communes. Des numéros tantôt poétiques, lumineux, magiques ou burlesques...

À vos agendas !

- Les festivités de 2025 débiteront avec les **vœux de la municipalité et la galette des rois**. Rendez-vous le 11 janvier à 17 h à la salle des fêtes pour savoir qui trouvera la fève.
- Le traditionnel **repas du troisième âge** aura lieu le 23 février. Un moment de convivialité au cœur de l'hiver...

État civil 2024

Mariage :

Marie-Anne, Lucienne, Agnès Raffin & Christophe Piveteaud..... le 5 octobre 2024
Laurence Leroy- Pascal, Éric Clément.. le 26 octobre 2024

Décès :

Alain Christian Flory..... le 19 septembre 2024
Rosemonde Lespaigne épouse Jay... le 29 novembre 2024
Pierrette Rousseau épouse Rouzet . le 30 novembre 2024



MÉDIATHÈQUE : allez-y, c'est gratuit !



À partir du mois de janvier 2025, la médiathèque de Gornac deviendra gratuite. Une décision de la commune destinée à favoriser l'accès à la culture pour tous.

À partir du mois de janvier 2025, vous bénéficierez des services de la médiathèque de Gornac sans débours les 8 € d'adhésion annuels. C'est ce qui a été décidé pour Gornac et d'autres municipalités de la communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers. "Pour certaines familles, l'adhésion représentait un effort financier. Nous espérons que la gratuité va leur offrir un accès sans retenue à la lecture", indique Martine Cauhapé, première adjointe à la maire.

Cet automne, la médiathèque a vu noir

Entre septembre et novembre, la médiathèque de Gornac a organisé plusieurs animations autour du polar. Retour sur les événements qui ont rythmé la saison automnale.

- Biblioscope : l'enquête continue.** Du 17 septembre au 4 octobre, les groupes d'enquêteurs se sont succédé à la médiathèque pour démasquer les voleurs de livres dans le cadre d'un amusant biblioscope. Vous n'avez pas pu participer ? L'escape game itinérant "Enquêtez avec Agathe Poirier !" proposé par BiblioGironde, en partenariat avec la communauté de communes rurales de l'Entre-deux-Mers, poursuit sa route de bibliothèque en bibliothèque jusqu'en janvier 2025.
- Les élèves de Gornac écrivent leur histoire.** Le 7 novembre, la bibliothèque a accueilli Valérie de La Torre dans le cadre du biblioscope. Cette auteure de livres jeunesse a proposé un atelier d'écriture aux élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Gornac. Grâce à son aide, les enfants ont inventé et écrit une histoire.
- Les détectives en herbe à la rescousse.** En octobre, la médiathèque a prêté une mallette contenant des jeux sur la thématique du polar destinés aux 5-8 ans. De quoi boucler vite fait, bien fait toutes les énigmes !
- Dame Nature s'expose.** Du 17 octobre au 15 novembre, les 0-5 ans ont découvert le corps et la nature grâce à l'exposition «Je suis tout» d'Anne Letuffe. Le 21 octobre, une session bébé lecteur a également été organisée avec la participation de Marie-Rose Pédebosc, l'animatrice relais petite enfance.